



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 31 juillet 2022

#### **Passage en vigilance rouge pour le risque de feux de forêt en Gironde**

Au vu des conditions météorologiques et en concertation avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), météo france et la fédération girondine de défense des forêts contre les incendies (DFCI), **Fabienne BUCCIO préfète de la Gironde, a décidé de placer le département de la Gironde en vigilance rouge (vigilance très élevée / niveau 4 sur une échelle de 5) pour le risque d'incendies en forêt à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 et ce, jusqu'à nouvel ordre.**

Par conséquent et conformément au règlement interdépartemental de protection de la forêt contre l'incendie, les mesures de restriction déjà en vigueur dans les espaces exposés des communes à dominante forestière du département sont renforcées :

- **la circulation et le stationnement des personnes et des véhicules avec ou sans moteur sont interdits entre 14h et 22h** sur les pistes forestières, chemins ruraux, chemins d'exploitation, pistes cyclables et autres sentiers ouverts au public dans les espaces exposés **sauf pour les services publics dans l'exercice de leur mission.**
- les activités d'exploitation forestière, de travaux sylvicoles, de génie civil, de service, de carbonisation et de sciage sont suspendues entre 14h et 22h ;
- **les activités ludiques et sportives sont interdites** à l'exception de celles exercées en base de loisirs et en périmètres de plans plages.

Il est également interdit dans les bois et forêts jusqu'à une distance de 200 mètres :

- d'utiliser du feu
- de fumer
- de jeter tout débris incandescent
- de procéder à des incinérations des déchets verts et brûlages dirigés
- de pratiquer le camping isolé ou le bivouac
- de tirer des feux d'artifices publics ou privés sur l'ensemble des territoires des communes forestières

**Ces règles de prudence et de civisme doivent être respectées avec la plus grande rigueur.**

*Pour toute information sur le niveau de vigilance et les mesures applicables, vous pouvez contacter le répondeur de la préfecture de la Gironde au 05 56 90 65 98.*

*Le niveau de vigilance est actualisé quotidiennement.*